

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Février 2021

Présents ; FRAICHARD Alain, VIEUX Alain, POLLIEN Jérôme, BOUTON Frédéric, MILLOT Corinne, DUCHANOY Dominique, GAVET Nadine, LETONDOR Thierry, BOUTON Brigitte, VITALI Lucie, OGIER Damien.

Secrétaire de séance : MILLOT Corinne

COMPTE RENDU SEANCE DU 18 DECEMBRE 2021 :

Il est évoqué la non précision de validation du DQE ; la délibération prise concerne l'APD (avant projet définitif) ; le DQE fait partie de la demande globale du dossier et sera validé après les modifications pour les appel d'offres.

RESTAURATION BOISERIES EGLISE :

Le conseil municipal s'est rendu sur place avant la réunion pour constater l'état des boiseries. L'estimation de la restauration comprend des travaux de maçonnerie compte tenu des dégradations du mur coût 4 730 € HT , travaux de menuiserie, ébénisterie 75 123 € HT et travaux d'électricité 2 530 € HT soit une prévision de travaux de 82 383 € HT.

L'ensemble de ces boiseries étant classé au titre des monuments historiques une subvention à hauteur de 50 % est demandée par la Direction régionale des affaires culturelles, complétée par le conseil départemental pour 25 % ; Le conseil municipal valide à l'unanimité le projet de restauration dans la mesure où les subventions pour les boiseries et la maçonnerie seulement sont accordées. Un dossier de demande de subvention sera constitué. La fondation du patrimoine sera également sollicitée.

SUBVENTIONS 2021 :

Un montant total de 800 € est accordé pour cette année réparti entre l'aide aux personnes âgées de MONT SOUS VAUDREY, CCSVA, Sapeurs-pompiers de CHAMBLAY, souvenir français, sapeurs-pompiers de MONT SOUS VAUDREY et l'ADMR de MOUCHARD ;

PROGRAMME DE TRAVAUX ONF 2021 :

Les travaux retenus concernent les parcelles 15 et 26 ; Les arbres endommagés par la tempête seront mis en vente par lots.

Le montant de la vente de bois parcelle 2 est de 17 482 € dont 13 722 à scieries réunies chalonnais de Givry et 3 760 € AFG bois TALPIN Nicolas de LES ECHELLES ; le coût de l'abattage est de 3 300 €.

CARTES AVANTAGES JEUNES :

Le conseil municipal valide la reconduction de la délivrance des cartes gratuitement aux jeunes du village. Les modalités de mise en œuvre seront étudiées par la commission sociale.

QUESTIONS DIVERSES :

Des travaux de désamiantage et retrait de matériaux plomb sont nécessaires avant le démarrage des travaux du bâtiment mairie ; le devis de la société OXYPUR est validé pour un total de 13 946 € HT.

Depuis janvier le bus pour les enfants du primaire stationne devant la maison de service, il convient de matérialiser l'arrêt de bus par un marquage au sol et la pose de panneau dont devis de 240 € TTC ;

Une synthèse de projet de travaux à court et à long terme dans la commune est élaborée en partenariat avec la Communauté de communes.

Nettoyage de printemps ; la commission fleurissement se chargera de l'organisation.

La mise en place d'une application de communication avec les administrés a été envisagée. Une demande auprès de la CCVA sera faite avant de prendre une décision.